



N°23-3...../EMG/DOPA/DRF/BR/SA

Cotonou, le 15 décembre 2023

COMMUNIQUÉ RADIO

**Le Chef d'Etat-Major Général des Forces armées béninoises
communiqué :**

Suite à la proclamation des résultats de la première vague, classe II du concours de recrutement militaire sur titre spécial, plusieurs irrégularités ont été enregistrées dans certaines communes. Pour les corriger et donner une nouvelle chance aux jeunes filles et jeunes gens qui ont été éliminés à l'issue de la visite médicale pour des raisons de santé (hépatite B), il sera organisé dans la période du vendredi 05 au dimanche 07 janvier 2024, un recrutement militaire spécial de jeunes filles et jeunes gens âgés de 18 ans à 30 ans ou plus pour les médecins, préalablement enregistrés lors de la phase d'inscription. Cette sélection se déroulera dans un seul chef-lieu qui sera communiqué ultérieurement et consistera en une course à pied sur six (06) kilomètres pour les filles et huit (08) kilomètres pour les garçons. Le rassemblement des candidats est prévu pour six (06) heures.

NB :

- ❖ les candidats peuvent, s'ils ont les moyens, faire dans la semaine précédente le recrutement, un bilan de santé appuyé d'un certificat de santé délivré par un médecin militaire de grade supérieur ;
- ❖ le casier de renseignements judiciaires est obligatoire ;
- ❖ les médecins doivent avoir au moins 5 ans d'expérience et pouvoir les prouver par un document authentique.

Commission de supervision :

Président : Col Jean Eudes OROUNLA
Membres CDT LAOULOU SIMON
CNE KOUKPAKI Marcel, CNE I. TALATA, LTN S. ATROKPO



Général de Brigade Fructueux C. A. GBAGUIDI
Chef d'Etat-Major Général

